



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 septembre 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Septembre 1998

**Appel d'offres pour l'acquisition de véhicules et matériels**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Annie COUTUREAU

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Des "Emplois Jeunes" ont été recrutés pour assurer diverses nouvelles missions.

Afin qu'ils puissent se déplacer sur la ville, il est nécessaire d'acquérir des véhicules.

Il s'agit, pour ce faire, de lancer un marché d'appel d'offres.

A la demande du Maire, l'appel d'offres portera sur des véhicules bi-carburant gaz. Cette action s'inscrit dans la continuité de la Municipalité dans la lutte contre la pollution atmosphérique.

Cet appel d'offres comprendra plusieurs lots représentant les différentes catégories de véhicules et matériels :

- 5 Berlines
- 1 Fourgon 5/6 places
- 2 Scooters
- 1 véhicule 9 places (mission Jeunesse)

Pour les catégories berlines, l'appel d'offres comprendra une option GPL.

Les dépenses relatives à ces acquisitions sont inscrites au budget 1998, fonction 904, sous-fonction 481, article 2182.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation,
- autoriser M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour procéder à ces acquisitions et à signer les marchés à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)